



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

Nous avons besoin de connaître !

Le maître d'ouvrage

Nom du maître d'ouvrage :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Téléphone :

Adresse de la construction :

Code Postal :

Ville :

Les garanties

La construction est destinée à :

la vente la location un usage personnel autre

Quelles sont les garanties souhaitées ?

DO : oui non

DO+CNR Garanties Complémentaires : oui non

TRC : oui non

RC Maître d'Ouvrage – Limite de Garantie Souhaitée :

 €

(plan, planning des travaux note descriptive à fournir)

(montants :500 000€, 1 000 000€, 2 500 000€, 3 000 000€ ou 5 000 000€)

La garantie GFA est-elle obligatoire pour ce projet ?

oui non



Les intervenants techniques de l'opération

Quels sont les intervenants techniques qui interviennent dans l'opération de construction ?

Mission du maître d'œuvre/architecte :

Complète Conception Surveillance des travaux (conception et exécution)

Nom de l'architecte et/ou maître d'œuvre d'exécution :

Adresse :

Téléphone :

Site Internet :

BET structure : oui non

BET thermique : oui non

Autres BET : oui non

Type :

Étude de sol : oui non

Type :

Contrôle technique(1) : oui non

Type :

⁽¹⁾ En cas de réponse positive et si TRC souhaitée, la mission SPS est requise

L'opération

S'agit-il d'un appel d'offres ? oui non

Le marché sera-t-il passé avec un CMI? oui non

Le maître d'ouvrage a-t-il passé des marchés :

Par corps d'état pour chacun des lots de travaux

Avec un contractant général (conception, direction et réalisation des travaux)

Avec une entreprise générale (réalisation des travaux)

S'agit-il de travaux réalisés pour le compte d'une copropriété ? oui non

Les travaux sont de technique : courante non courante



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Montant prévisionnel de la construction, y compris les honoraires (TTC) : €

Montant des travaux : €

Montant des honoraires : €

(ventilation du coût de construction à fournir si plusieurs bâtiments)

Y a-t-il des existants à garantir ? oui non

Si oui, les existants sont-ils classés monument historique ? oui non

Quel est le montant des existants : €

- Indivisibles : €

Conformément à l'ordonnance n° 2005-658 du 08/06/2005, les existants indivisibles sont « ... les ouvrages existants avant l'ouverture du chantier ... qui totalement incorporés dans l'ouvrage neuf, en deviennent techniquement indivisibles. »

- Divisibles : €

On entend par existants divisibles, les parties anciennes d'une construction existant avant l'ouverture du chantier sur, sous, ou dans laquelle sont exécutés les travaux

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place contre incendie + vol pendant le chantier (caméra, barrière sécurisée, clôture, ...) ?

Période chantier du / / au / /

Permis de construire Numéro

Délivré le

 / /

Merci de joindre les éléments en votre possession

Date :

Signature Électronique: